

***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 DÉCEMBRE 2025***

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre, le Conseil municipal de la commune de Ogy-Montoy-Flanville étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**

de présents : **18**

de votants : **19**

Etaient présents :

M. et Mmes BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LACOGNATA Alain, LEVÉ Damien, MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étais(ent) absent(s) excusé(s) : /

Étais(ent) absent(s) : /

Procuration(s) : M. GRANDJEAN Guillaume a donné procuration à M. MANGIN Sébastien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/12/2025. Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 29/12/2025.

N° 94/2025 : REMPLACEMENT PANNEAU MAIN COURANTE CITY STADE DE OGY

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- CONSIDÉRANT le vol survenu en novembre 2025 d'une grille au city-stade ;
- VU le devis établi par la société HUSSON pour la fourniture d'un panneau main courante d'un montant de 1 354,00 € HT, soit 1 624,80 € TTC ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur FRERY Francis, conseiller municipal délégué,

Après discussion et délibération, le Conseil municipal par **19 VOIX POUR**,

- **APPROUVE** le devis établi par société HUSSON pour la fourniture d'un panneau main courante d'un montant de 1 354,00 € HT, soit **1 624,80 € TTC** ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tout document afférent à la réalisation des travaux ;
- **VOTE** les crédits nécessaires à cet effet.

Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 22 décembre 2025

